

Suppression de la prime de 500€:

Lors du Comité Technique Ministériel (instance consultative) du 12 juillet dernier, la suppression de la prime de 500 € à partir de 3HSA a été mise au vote. Pour la suppression : fsu, cgt, cfdt, unsa ; contre la suppression : snalc, fo.

Il faut savoir que cette suppression avait été une des contreparties de la revalorisation des rémunérations des enseignants mise en œuvre dans le cadre du protocole PPCR, parcours professionnels carrières et rémunérations. Pour notre part, les heures supplémentaires doivent être une exception, un mode de gestion de la pénurie d'enseignants. Elles ne peuvent se substituer à l'augmentation de notre salaire de base.

Cependant tout surtravail doit être mieux payé qu'une heure d'activité normale (taux 125/100) . Actuellement, à partir du 5ème échelon, toute heure supplémentaire est moins payée qu'une heure normale !

Université d'Orléans :

Des effectifs en hausse. Un problème ?

Le vice-président étudiant de l'université et représentant du syndicat Unef à Orléans, a pu constater : « On s'est rendu dans un amphi de L2 droit pour une intervention.

Les derniers étudiants arrivés sont partis parce qu'il n'y avait plus de place ».

Pour la pensée libérale, il s'agirait de profiter de cette situation, dont la loi LRU est à l'origine, pour imposer la sélection à l'Université.

Ah libéralisme, quand tu nous tiens !

L'ARITHMÉTIQUE POUR LES NULS



Comment répondre aux contraintes de rentabilité imposée par la Loi organique relative à la loi de finance?

Un établissement en Rep+ de l'agglomération orléanaise a manifestement trouvé la parade.

La moyenne des élèves en 3^e tourne autour de 18,50 sur 20 à l'épreuve d'Hida, coefficient 2 au DNB, soit un taux de réussite de 95 % au brevet, au lieu des 20 % quelques années auparavant.

On peut imaginer qu'avec les compétences, le résultat sera encore meilleur.

Pour l'émancipation des élèves, on verra plus tard!!!

PRINCIPAUX POINTS D'ACHOPPEMENTS DE LA RÉFORME DU COLLÈGE

L'autonomie des chefs d'établissements, concurrence quand tu nous tiens !

L'accentuation de l'autonomie des chefs d'établissements joue aux dépens de la liberté pédagogique des enseignants et donc de leur autonomie de travail. Ce point va clairement accentuer les différences entre collègues (le mérite à la tête du client), conduire à davantage de concurrence entre collègues, pour la mise en place de projets éducatifs, par exemple, la suppression autoritaire d'un site Web...

EPI - AP et contraction des disciplines :

La mise en place des EPI (Enseignement pratique interdisciplinaire) et de l'AP (Aide Personnalisée) sur les heures de discipline, deux dispositifs qui ne sont pas pérennisés dans la réforme, et la baisse concomitante des heures de cours des élèves risquent de se traduire (comme pour les Itinéraires de Découvertes, IDD) par leur disparition prochaine mais sans revenir sur la baisse des heures disciplinaires.

En conséquence, bon nombre de collègues, à terme, risquent de devoir compléter leur service sur plusieurs établissements, ce qui est déjà le cas pour des collègues de latin, d'allemand ou de technologie, parfois partagés sur trois établissements (collège, lycée général comme professionnel).

Le nouveau professeur globe trotter est arrivé.

De l'usage des TICE, jusqu'où s'arrêteront-ils ?

La volonté affichée du gouvernement de développer l'usage des TICE dans les établissements sans mettre à disposition des moyens suffisants pour la maintenance du parc informatique, pose des problèmes conséquents. Bon nombre d'établissements disposent d'ordinateurs avec des systèmes d'exploitation différents, (XP, Seven ou Huit) soulevant des problèmes de fonctionnement en réseau, de compatibilité des logiciels... Ainsi, Christine, collègue d'anglais, qui navigue sur plusieurs salles et établissements, est confrontée à différents systèmes, et ne parvient pas à trouver une fois sur deux le logiciel nécessaire pour lire ses vidéos.

Vous avez dit professeur de techno ?

« Eh oui, je suis professeur d'EMT un jour, de technologie option bricolage un autre, pour passer à l'option informatique puis domotique, et dorénavant scientifique, m'improvisant professeur de physique. »

A quand l'option archéologique, historique, géographique, classique, acrobatique... ?